

8830008 A01

**DISCOURS DE M. MICHEL ROCARD
PREMIER MINISTRE
POUR L'INSTALLATION DU CONSEIL NATIONAL
DES VILLES ET DU DEVELOPPEMENT
SOCIAL URBAIN
7 FEVRIER 1989**

LE CONSEIL NATIONAL DES VILLES ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN, QUE JE SUIS HEUREUX D'INSTALLER AUJOURD'HUI, EST L'HÉRITIER DE DEUX INSTANCES CRÉÉES AU DÉBUT DES ANNÉES 1980 : LA COMMISSION NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DES QUARTIERS D'UNE PART, LE CONSEIL NATIONAL POUR LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE D'AUTRE PART.

SOUVENONS-NOUS DES CONDITIONS DE LEUR CRÉATION. L'ÉTÉ 1981 EST, AUX MINGUETTES ET DANS LES BANLIEUES DE PLUSIEURS DE NOS GRANDES VILLES, UN ÉTÉ CHAUD. DE GRAVES INCIDENTS Y ÉCLATENT, LA VIOLENCE S'EXPRIME QUOTIDIENNEMENT ET RÉVÈLE LA RÉVOLTE D'UNE JEUNESSE SANS PERSPECTIVES.

CES ÉVÉNEMENTS FURENT L'OCCASION D'UNE PRISE DE CONSCIENCE DE L'AMPLEUR DES PROBLÈMES QUE CONSTITUE LA VIE DANS LES GRANDS ENSEMBLES. CONSTRUITS À LA HÂTE DEPUIS LA DERNIÈRE GUERRE, ILS ONT PERMIS DE FAIRE FACE AUX BESOINS EN LOGEMENT LES PLUS CRIANTS AU PLAN QUANTITATIF. MAIS LE PRIX À PAYER POUR CETTE URBANISATION ACCÉLÉRÉE EST LOURD : LES ZUP N'ONT QUE VINGT ANS, ET DÉJÀ LA DÉGRADATION A GAGNÉ LES IMMEUBLES. LA VIE SOCIALE NE S'Y EST PAS DÉVELOPPÉE ; L'EXCLUSION, L'INSÉCURITÉ, LA DÉLINQUANCE SE CONCENTRENT DANS CES QUARTIERS, DONT LE DÉCOR QUOTIDIEN EXPRIME LE REJET, LOIN DE LA VILLE, SYMBOLE TRADITIONNEL DE LA RENCONTRE ET DE LA VIE COLLECTIVE.

CETTÉ PRISE DE CONSCIENCE A ÉTÉ LE POINT DE DÉPART DES DEUX DÉMARCHES QUE J'ÉVOQUAIS EN COMMENÇANT : CELLE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL DES QUARTIERS ET CELLE DE LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE.

LEURS OBJETS SONT DIFFÉRENTS : LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DES QUARTIERS CHERCHE À RÉHABILITER LES LOGEMENTS ET LE CADRE DE VIE ET À FAVORISER LA VIE SOCIALE. LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE S'ATTAQUE À L'INSÉCURITÉ.

MAIS LEUR INSPIRATION EST PROFONDÉMENT LA MÊME : IL S'AGIT DE RÉUNIR LOCALEMENT, AUTOUR DES MAIRES, TOUS CEUX QUI SONT CONCERNÉS POUR QU'ILS S'ATTAQUENT ENSEMBLE AUX PROBLÈMES RENCONTRÉS.

DANS LE PREMIER CAS, IL S'AGIRA PLUTÔT DES ORGANISMES HLM, DES TRAVAILLEURS SOCIAUX ET DES ASSOCIATIONS D'HABITANTS. DANS LE SECONND, CE SERONT LES JUGES, LES POLICIERS, LES ÉDUCATEURS DE RUE...

DANS UN CAS COMME DANS L'AUTRE, LES FRONTIÈRES TRADITIONNELLES ÉCLATENT, CE QUI CONSTITUE UNE VÉRITABLE RÉVOLUTION DE NOS MANIÈRES D'AGIR : LES GESTIONNAIRES IMMOBILIERS PRENNENT CONSCIENCE QU'IL NE SERT À RIEN DE DÉPENSER DES SOMMES IMPORTANTES POUR RÉHABILITER LES LOGEMENTS SI CE N'EST PAS L'OCCASION DE CHANGEMENTS MAJEURS DANS LA VIE SOCIALE, OU ALORS LES DÉGRADATIONS RUINERONT RAPIDEMENT CE QUI A ÉTÉ AMÉLIORÉ ; LES CONSEILS COMMUNAUX

DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE PERMETTENT AUX JUGES, AUX POLICIERS ET AUX TRAVAILLEURS SOCIAUX DE DIALOGUER ET, PROGRESSIVEMENT, DE DÉVELOPPER LEUR ACTION AUTOUR D'OBJECTIFS COMMUNS.

ET LÀ OÙ CES DÉMARCHES SONT CONDUITES AVEC TOUTE LA DÉTERMINATION NÉCESSAIRE, LE SUCCÈS EST AU RENDEZ-VOUS : LES DÉGRADATIONS SONT MOINS NOMBREUSES, LES LOGEMENTS VACANTS TROUVENT À NOUVEAU PRENEUR, LES IMPAYÉS DE LOYERS BAISSENT, LA DÉLINQUANCE RECULE, COMMERÇANTS ET ARTISANS REVIENNENT S'INSTALLER DANS LES QUARTIERS, LA FRÉQUENTATION DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS AUGMENTE. AINSI PEU À PEU EST FAITE LA DÉMONSTRATION QUE LA VILLE À DEUX VITESSES N'EST PAS UNE FATALITÉ, ET LES RÉSULTATS SONT PARFOIS SUFFISAMMENT

SPECTACULAIRES POUR QUE NOMBRE DE PAYS ÉTRANGERS S'INTÉRESSENT À NOS EXPÉRIENCES ET TENTENT DE S'EN INSPIRER.

CE QUE J'AI CONSTATÉ AUJOURD'HUI LORS D'UN DÉPLACEMENT EN BANLIEUE PARISIENNE, NOTAMMENT DANS LES COMMUNES DONT TROIS MEMBRES DE CE CONSEIL SONT MAIRES, ILLUSTRE BIEN LE CHEMIN PARCOURU DEPUIS QUELQUES ANNÉES : À EPINAY-SUR-SEINE CHEZ GILBERT BONNEMaison, À CHANTELoup-LES VIGNES CHEZ PIERRE CARD0 ET À MANTES-LA-JOLIE CHEZ PAUL PICARD, J'AI PU APPRÉCIER LA QUALITÉ EXCEPTIONNELLE DES RÉALISATIONS DANS DES DOMAINES AUSSI DIVERS QUE LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE, L'INSERTION, LE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI, LES ACTIONS EN DIRECTION DES ENFANTS À L'ÉCOLE ET EN DEHORS DE L'ÉCOLE, LA CULTURE, LA GESTION

DES ATTRIBUTIONS DES LOGEMENTS PAR LES ORGANISMES HLM.

ALORS, PENSEREZ-VOUS PEUT ÊTRE, POURQUOI CHANGER CE QUI MARCHAIT BIEN EN CRÉANT DE NOUVELLES STRUCTURES POUR LA POLITIQUE DE LA VILLE ? PLUSIEURS RAISONS ONT CONDUIT À ALLER DANS CE SENS.

LA PREMIÈRE EST QUE LES DÉMARCHES DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE ET DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DES QUARTIERS SE SONT, COMME IL EST NORMAL POUR DES INNOVATIONS, INSCRITES À LA FRANGE DES PRATIQUES ADMINISTRATIVES TRADITIONNELLES. ELLES ONT MOBILISÉ LES PLUS DYNAMIQUES OU LES PLUS SENSIBILISÉS DES ACTEURS, MAIS N'ONT PAS ENTRAÎNÉ IMMÉDIATEMENT DE CHANGEMENTS PLUS GLOBAUX. L'AMBITION DOIT MAINTENANT ÊTRE QUE LES PRINCIPAUX

ENSEIGNEMENTS TIRÉS DES ANNÉES PASSÉES TRANSFORMENT PROFONDÉMENT NOS MODES D'ACTION TRADITIONNELS ET IMPRÈGENT L'ENSEMBLE DE NOS INTERVENTIONS DE POLITIQUE URBAINE. POUR CELA IL NOUS FAUT DES STRUCTURES ET DES PROCÉDURES QUI NE SOIENT PLUS À LA PÉRIPHÉRIE, MAIS AU CENTRE DE L'ACTION PUBLIQUE.

LA DEUXIÈME RAISON EST QU'IL EST NÉCESSAIRE À LA FOIS D'UNIFIER LES DÉMARCHES ET D'EN ÉLARGIR LE CHAMP. POUR UN MAIRE COMME POUR LES HABITANTS, IL N'Y A PAS D'UN CÔTÉ UN PROBLÈME D'INSÉCURITÉ, DE L'AUTRE UN PROBLÈME DE VIE SOCIALE OU DE CADRE DE VIE, MAIS UN QUARTIER, UNE VILLE, UNE POPULATION CONFRONTÉS À DES DIFFICULTÉS QUI NE PEUVENT PAS ÊTRE DÉCOUPÉES EN TRANCHES. IL ÉTAIT BON QUE DES EXPÉRIENCES

10

SOIENT CONDUITES EN PRENANT APPUI SUR DES ASPECTS PARTICULIERS, MAIS IL FAUT, AU MOMENT D'AMPLIFIER ET DE GÉNÉRALISER CETTE POLITIQUE, RÉUNIFIER LES DÉMARCHES.

IL FAUT AUSSI ÉLARGIR NOS HORIZONS. DANS NOTRE REFUS DE LA VILLE À DEUX VITESSES, LE DROIT POUR TOUS À LA BEAUTÉ, À UNE VILLE OÙ L'ON AIME SE PROMENER, OÙ L'ON SOIT HEUREUX DE REVENIR, DOIT ÊTRE UNE OBSESSION PERMANENTE. NOTRE SOCIÉTÉ NE SERA PAS SOLIDAIRE TANT QU'IL Y AURA D'UN CÔTÉ LES BEAUX QUARTIERS ET DE L'AUTRE, POUR REPRENDRE L'EXPRESSION DE "BANLIEUES 89" ET DE ROLAND CASTRO, "DU MONDE MAIS PAS DE VILLE".

DES EXPÉRIENCES RÉUSSIES NOUS MONTRENT QUE LÀ NON PLUS, IL N'Y A

PAS DE FATALITÉ. SI NOS MEILLEURS ARCHITECTES S'Y CONSACRENT, IL EST POSSIBLE DE TRANSFORMER PROFONDÉMENT L'ENVIRONNEMENT URBAIN DE NOS BANLIEUES ET DE NOS GRANDS ENSEMBLES ; LÀ OÙ DOMINAIENT LES TERRAINS VAGUES ET LES COURANTS D'AIR, IL EST POSSIBLE DE CRÉER DES ESPACES VERTS, DES RUES, DES PLACES, DES LIEUX DE RENCONTRE, D'IMPLANTER DES COMMERCES OU DES ARTISANS AU PIED DES IMMEUBLES ; ENCORE FAUT-IL QUE LA RÉHABILITATION DES IMMEUBLES SOIT MENÉE AVEC TOUTE L'AMBITION NÉCESSAIRE POUR LA CRÉATION D'UN NOUVEAU CADRE DE VIE ET NE SE LIMITE PAS À L'AMÉLIORATION DU CONFORT DES LOGEMENTS. LÀ AUSSI LE TRAVAIL EN COMMUN, AU PLUS PRÈS DU TERRAIN, DOIT DEVENIR LA RÈGLE.

UN SECOND DOMAINE QUE JE SOUHAITERAIS VOIR MIEUX PRIS EN COMPTE CONCERNE L'ÉCOLE. QUE DANS NOS QUARTIERS LES PLUS DÉSHÉRITÉS, L'ÉCOLE SOIT DEVENUE SYNONYME D'ÉCHEC SCOLAIRE EST LA PLUS INTOLÉRABLE DES INÉGALITÉS ; CELLE QUI, DÈS L'ENFANCE, CONDITIONNE DES VIES ENTIERES ; CELLE ÉGALEMENT QUI BLOQUE TOUTE ÉVOLUTION DES QUARTIERS CAR LES FAMILLES QUI PEUVENT CHOISIR LEUR LOGEMENT N'ACCEPTERONT JAMAIS QUE LEUR LIEU D'HABITATION SOIT POUR LEURS ENFANTS SOURCE D'UN HANDICAP DIFFICILEMENT SURMONTABLE.

DÈS LE 1ER JUIN 1988, MON GOUVERNEMENT A RELANCÉ LA POLITIQUE DES ZONES D'ÉDUCATION PRIORITAIRE. ET DANS L'ACTION DE REVALORISATION DE L'ÉCOLE ET DE LA FONCTION ENSEIGNANTE ENGAGÉE PAR LIONEL JOSPIN, MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, LES QUARTIERS, LES ÉCOLES ET LES CLASSES EN SITUATION DIFFICILE SONT AU PREMIER PLAN DE NOS PRÉOCCUPATIONS.

POUR LES ENFANTS DE CES QUARTIERS, EN EFFET, IL N'Y A PAS UNE VIE À L'ÉCOLE ET UNE AUTRE VIE EN DEHORS DE L'ÉCOLE. CE QUE J'AI VU AUJOURD'HUI À CHANTELOUP-LE-VIGNES, À TRAVERS LES ACTIVITÉS DE

L'ASSOCIATION MINILOUP, M'AURAIT CONVAINCU, SI BESOIN EN AVAIT ÉTÉ, QUE LA LUTTE CONTRE L'ÉCHEC SCOLAIRE, LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE SOCIALE PEUVENT PROCÉDER DES MÊMES INITIATIVES, ET QUE POUR CELA, UNE ÉCOLE OUVERTE SUR LE QUARTIER ET UN TRAVAIL COMMUN ENTRE ENSEIGNANTS, ANIMATEURS SOCIAUX ET MUNICIPALITÉS EST INDISPENSABLE.

ENFIN, TROISIÈME CONSIDÉRATION, L'ÉVOLUTION RÉCENTE DES EXPÉRIENCES DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DES QUARTIERS A CONDUIT À DONNER DE PLUS EN PLUS D'IMPORTANCE À L'ACTION ÉCONOMIQUE, LA CRÉATION D'EMPLOIS, L'IMPLANTATION DE COMMERCES, D'ACTIVITÉS ARTISANALES OU DE SERVICES. IL EST NÉCESSAIRE D'AMPLIFIER CETTE ÉVOLUTION QUE LA

DIMENSION ÉCONOMIQUE VIENNE DÉSORMAIS CONFORTER ET ÉQUILIBRER LA DIMENSION SOCIALE DE L'INTERVENTION PUBLIQUE. C'EST LA CONDITION DE LA RÉUSSITE DURABLE DE L'ACTION ENTREPRISE, D'UNE SOLIDARITÉ INTELLIGENTE, CELLE QUI, SELON LA VIEILLE SAGESSE CHINOISE, NE SE CONTENTE PAS DE DISTRIBUER DU RIZ, MAIS APPREND AUSSI À LE PLANter, À LE CULTIVER ET À LE RÉCOLTER.

TELLES SONT LES RAISONS QUI M'ONT CONDUIT À DÉCIDER LA CRÉATION DE NOUVELLES STRUCTURES POUR LA POLITIQUE DE LA VILLE, ET QUI NOUS VALENT DE NOUS RÉUNIR AUJOURD'HUI DANS LE CADRE DU NOUVEAU CONSEIL NATIONAL DES VILLES ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN.

LE CONSEIL NATIONAL DOIT ASSUMER LES FONCTIONS ESSENTIELLES D'IMPULSION, DE CONCERTATION ET DE SUIVI DE LA POLITIQUE DES VILLES. COMPOSÉ ENVIRON PAR TIERS DE MAIRES OU D'ÉLUS LOCAUX, DE PERSONNALITÉS QUALIFIÉES PRÉSENTANT LES MILIEUX ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX, ET DE MEMBRES DU GOUVERNEMENT. JE LE PRÉSIDERAI PERSONNELLEMENT EN TANT QUE PREMIER MINISTRE, AVEC LE CONCOURS DES DEUX VICE-PRÉSIDENTS NOMMÉS PARMI LES MAIRES DU CONSEIL. JE TIENS À REMERCIER LES PRÉSIDENTS GILBERT BONNEMaison ET ANDRÉ DILIGENT D'AVOIR ACCEPTÉ CETTE RESPONSABILITÉ. NOUS SAVONS TOUS QUEL RÔLE DÉTERMINANT ILS ONT JOUÉ, L'UN POUR CONCEVOIR ET LANCER LA POLITIQUE ET LA PRÉVENTION DE

LA DÉLINQUANCE, L'AUTRE POUR ASSURER LA CONTINUITÉ DE CELLE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL DES QUARTIERS. QU'ILS AIENT ACCEPTÉ DE POURSUIVRE LEUR ACTION SERA POUR TOUS UN ENCOURAGEMENT ET UN GAGE DE SUCCÈS.

J'ATTENDS BEAUCOUP DE CE CONSEIL NATIONAL DES VILLES. JE SOUHAITE QU'IL FAISSE PRÉUVE D'IMAGINATION ET D'ESPRIT D'INNOVATION.

L'EXPÉRIENCE L'A MONTRÉ, LES IDÉES LES PLUS FÉCONDÉS ET LES PLUS NOVATRICES POUR RÉSOUTRE LES PROBLÈMES DE SOCIÉTÉ ONT SOUVENT VU LE JOUR EN DEHORS DES STRUCTURES TRADITIONNELLES DE L'ETAT. JE VOUDRAIS RAPPELER ICI LE RÔLE ESSENTIEL DE L'UNION DES HLM DANS

LA NAISSANCE FIN 1981 DE LA COMMISSION NATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DES QUARTIERS. SOUVENONS-NOUS AUSSI QUE C'EST UNE COMMISSION DE MAIRES SUR LA SÉCURITÉ QUI A CONÇU EN 1982 LE CONSEIL NATIONAL DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE. J'AI ÉGALEMENT EN MÉMOIRE LE RÔLE DE BERTRAND SCHWARTZ, ALORS UNIVERSITAIRE, DANS LA CRÉATION DE LA DÉLÉGATION AUX JEUNES, OU CELUI DE ROLAND CASTRO DANS CELLE DE "BANLIEUES 89".

JE SOUHAITE QUE CE CONSEIL NATIONAL FASSE VIVRE CETTE TRADITION. N'HÉSITEZ PAS À VOUS SAISIR DES THÈMES QUI CONCERNENT LA VIE DANS NOS VILLES, À OUVRIR LARGEMENT LES COMMISSIONS OU LES GROUPES DE TRAVAIL QUE VOUS CONSTITUEREZ. ASSOCIEZ À VOS DÉMARCHES LES MILIEUX PROFESSION-

19

NELS, NE VOUS ARRÊTEZ PAS AUX FRONTIÈRES TRADITIONNELLES, Y COMPRIS CELLES DE LA FRANCE, POUR NOUER DES RELATIONS AVEC LES PAYS ÉTRANGERS ET ÉCHANGER LES EXPÉRIENCES.

NOTRE ASSEMBLÉE D'AUJOURD'HUI EST SANS DOUTE TROP NOMBREUSE POUR CONDUIRE CORRECTEMENT LE TRAVAIL. C'EST POURQUOI LE CONSEIL NATIONAL SERA DOTÉ D'UN BUREAU DE DIX MEMBRES À QUI IL REVIENDRA D'ORGANISER ET D'ANIMER L'ENSEMBLE DES TRAVAUX. J'AI EU CONNAISSANCE, PAR AILLEURS, DE REGRETS SUR LA COMPOSITION DU CONSEIL ; J'AI L'INTENTION D'Y PORTER REMÈDE DANS LE CADRE D'UNE LÉGÈRE AUGMENTATION DU NOMBRE DE CES MEMBRES, CE QUI PERMETTRA DE CORRIGER QUELQUES DÉSÉQUILIBRES ET DE PALLIER CERTAINES ABSENCES.

DEUXIÈME INSTANCE CRÉÉE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE, LE COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DES VILLES ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN, AURA POUR RÔLE D'ASSURER LA COHÉRENCE DE L'ACTION DE L'ÉTAT AU NIVEAU NATIONAL. IL ARRÊTERA CHAQUE ANNÉE LES MOYENS CONSACRÉS À CETTE POLITIQUE PAR LES DIFFÉRENTS MINISTÈRES, QUI CONSERVERONT BIEN SÛR LA RESPONSABILITÉ DE LA GESTION DE LEURS CRÉDITS. IL DISPOSERA DE MOYENS PROPRES À TRAVERS LE FONDS SOCIAL URBAIN. J'AI VEILLÉ, SUR LA PROPOSITION DE M. MAURICE FAURE, MINISTRE D'ÉTAT, MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DU LOGEMENT, À EN ASSURER UNE FORTE RELANCE EN LE PORTANT DE 75 MILLIONS DE FRANCS EN 1988 À 280 MILLIONS DE FRANCS EN 1989.

21

AFIN D'AUGMENTER ENCORE LA CAPACITÉ D'IMPULSION DE CE COMITÉ, JE VIENS DE DÉCIDER, AVEC M. PIERRE BEREGOVY, MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU BUDGET, DE DÉGAGER POUR CHACUNE DES TROIS ANNÉES 1989-90-91 UNE ENVELOPPE DE PRÊTS DE UN MILLIARD DE FRANCS QUI SERONT OFFERTS AUX COLLECTIVITÉS LOCALES PAR LA CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS À UN TAUX PRIVILÉGIÉ POUR DES PROGRAMMES ARRÊTÉS DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DES VILLES. POUR DONNER TOUT SON RÔLE AU CONSEIL NATIONAL, SES DEUX VICE-PRÉSIDENTS SERONT INVITÉS AUX SÉANCES DU COMITÉ INTERMINISTÉRIEL ET POURRONT AINSI ÊTRE CONSULTÉS SUR LES DÉCISIONS DE L'ETAT.

ENFIN, LA DÉLÉGATION INTER-MINISTÉRIELLE À LA VILLE ET AU

DÉVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN PRÉPARERA LES TRAVAUX DU CONSEIL NATIONAL ET DU COMITÉ INTER-MINISTÉRIEL. ELLE EN SERA L'EXÉCUTIF, CONDUIRA LE TRAVAIL NÉCESSAIRE AVEC L'ENSEMBLE DES ADMINISTRATIONS CONCERNÉES ET L'AIDE DU MILIEU PROFESSIONNEL, POUR QUE S'INSTAURE UN DIALOGUE ÉQUILIBRÉ ET FRUCTUEUX ENTRE L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS LOCALES. JE TIENS À REMERCIER YVES DAUGE ET L'ÉQUIPE REMARQUABLE QUI S'EST CONSTITUÉE AUTOUR DE LUI POUR L'IMPORTANCE ET LA QUALITÉ DU TRAVAIL DÉJÀ FOURNI. LA DÉLÉGATION DOIT RESTER UNE STRUCTURE LÉGÈRE D'ANIMATION, MAIS JE COMpte BEAUCOUP SUR ELLE POUR ASSURER LA MOBILISATION DE L'ENSEMBLE DES ADMINISTRATIONS CONCERNÉES AFIN QUE L'ACTION EN FAVEUR DE LA VILLE SOIT PLUS FORTE ET PLUS COHÉRENTE.

* * *

CONSEIL NATIONAL, COMITÉ INTER-MINISTÉRIEL, DÉLÉGATION, TELLES SONT DONC LES TROIS OUTILS NOUVEAUX SUR LESQUELS S'APPUIERA LA POLITIQUE QUE JE SOUHAITE QUE NOUS MENIONS ENSEMBLE EN FAVEUR DE NOS VILLES.

IL NOUS FAUDRA, POUR RÉUSSIR, NE PAS DÉVIER DES PRINCIPES QUI ONT GUIDÉ L'ACTION DES ANNÉES PASSÉES ET QUI ONT FAIT LA PRÉUVE DE LEUR PERTINENCE ET DE LEUR EFFICACITÉ.

LE PREMIER PRINCIPE EST DE NOUS ATTACHER EN PRIORITÉ, AVEC OBSTINATION ET PERSÉVÉRANCE, À AMÉLIORER LA VIE QUOTIDIENNE.

LES HABITANTS DE NOS VILLES ET DE NOS BANLIEUES DOIVENT RENCONTRER DES SERVICES ADAPTÉS À LEURS BESOINS. BIEN SOUVENT LES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES, SPORTIFS OU CULTURELS SONT FERMÉS LE SOIR, LE WEEK-END OU PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES. LES ORGANISMES HLM N'ONT SOUVENT PAS OUVERT SUFFISAMMENT D'ANTENNES DÉCENTRALISÉES À PROXIMITÉ D'ENSEMBLES DE PLUSIEURS MILLIERS DE LOGEMENTS. NOUS CONNAISSONS LA LENTEUR EXTRAORDINAIRE DES RÉPONSES À DES DEMANDES CONCRÈTES : AMPOULES, ASCENSEURS, CARREAUX CASSÉS PENDANT DES SEMAINES ENTIÈRES ; PAS OU PEU DE LIEUX POUR LES JEUNES, PAS OU PEU DE MAIRIES ANNEXES, DE COMMISSARIATS DE POLICE, DE BUREAUX DE POSTE ; PAS DE TABAC, DE CAFÉ, DE MARCHÉ, DE MÉDECIN...

LE PREMIER PAS DE NOTRE DÉMARCHE C'EST D'ABORD D'ADAPTER LES SERVICES, ET LES PRESTATIONS AUX BESOINS, À L'ÉVOLUTION DES BESOINS. CECI IMPLIQUE UNE PETITE RÉVOLUTION CULTURELLE DE LA PART DES SERVICES PUBLIQUES, DES GESTIONNAIRES ET MÊME DES SERVICES PRIVÉS.

MAIS ELLE EST POSSIBLE ET À ÉPINAY, À CHANTELoup OU À MANTES, J'AI VU AUJOURD'HUI UN COMMISARIAT DE POLICE MODERNE, EFFICACE ET ACCUEILLANT, DES ARTISANS QUI S'INSTALLENT EN PIED D'IMMEUBLE, DES SYSTÈMES ASTUCIEUX ET EFFICACES DE RÉPONSE À L'URGENCE SOCIALE, DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS AMBITIEUX INSTALLÉS DANS LES QUARTIERS POPULAIRES.

NOUS NE DEVONS PAS SEULEMENT CONSIDÉRER LES HABITANTS COMME DES

USAGERS. ILS DOIVENT, LE PLUS POSSIBLE, ÊTRE PARTIE PRENANTE DE CES ACTIONS. IL NOUS APPARTIENT À NOUS, RESPONSABLES POLITIQUES ET PROFESSIONNELS LOCAUX, DE LEUR OFFRIR DES OPPORTUNITÉS DE PARTICIPATION À LA GESTION, AUX DÉCISIONS DES ORGANISMES PUBLICS, ET À LA VIE DE LA CITÉ TOUT ENTIÈRE : COMMISSIONS LOCALES DE TOUTES SORTES, RÉGIES DE QUARTIERS, TRAVAUX D'EMBELLISSEMENT, SOUTIEN PÉRI-SCOLAIRE AUX PLUS JEUNES, ACTIVITÉS FESTIVES, CULTURELLES, SPORTIVES, ETC... LA LISTE EST LONGUE DES EXPÉRIENCES RÉUSSIES QUI FACILITENT CETTE EXPRESSION ACTIVE DES HABITANTS.

JE SUIS CONVAINCU QUE C'EST EN PARTANT DE CES MODALITÉS CONCRÈTES QUE L'ON RÉUSSIRA À RÉINTÉRESSER NOS CONCITOYENS À LA CHOSE

**PUBLIQUE, À LA VIE DE LA CITÉ
TOUTE ENTIÈRE.**

**LA PÉRIODE D'URBANISATION
ACCÉLÉRÉE QUE NOUS AVONS CONNUE
DEPUIS 30 ANS NOUS A LÉGUÉ UN
ENSEIGNEMENT CRUEL : LES RELATIONS
DE VOISINAGE, L'ENTRAIDE ENTRE LES
GENS, LA VIE COLLECTIVE NE
S'INSTAURENT PAS SPONTANÉMENT DANS
NOS QUARTIERS DE CONSTRUCTION
RÉCENTE COMME ELLES SE SONT
TISSÉES DANS NOS VILLAGES, NOS
BOURGS OU NOS VILLES.**

**DEUXIÈME PRINCIPE, C'EST AUX
MAIRES ET À LEURS MUNICIPALITÉS
QUE REVIENT LE RÔLE D'ÊTRE LES
ANIMATEURS ET LES CHEFS
D'ORCHESTRE DE L'ACTION AU NIVEAU
LOCAL. VOUS SEULS ÊTES EN MESURE
DE FAIRE ÉMERGER DES PROJETS
LOCAUX DE DÉVELOPPEMENT, DE**

DÉCLOISONNER LES APPROCHES, DE COORDONNER LES INTERVENTIONS, DE LES CONFRONTER VRAIMENT À LA VIE DES GENS, DE FAIRE PARTICIPER LES HABITANTS. IL NOUS FAUT, À CET ÉGARD, TIRER PLEINEMENT PARTI DE LA GRANDE RÉFORME QU'A CONSTITUÉ LA DÉCENTRALISATION. LORSQUE NOUS CITONS AUJOURD'HUI DES EXPÉRIENCES RÉUSSIES, DES VILLES QUI SE TRANSFORMENT, ELLES S'IDENTIFIENT LA PLUPART DU TEMPS À UN MAIRE ET À UNE ÉQUIPE MUNICIPALE DYNAMIQUES. NOUS TENONS LÀ À LA FOIS LA CLEF DE L'EFFICACITÉ ET CELLE DE LA DÉMOCRATIE.

MAIS LES ÉLUS LOCAUX, QUEL QUE SOIT LEUR DYNAMISME ET LEUR TALENT, NE POURRONT RIEN CHANGER S'ILS NE BÉNÉFICIENT PAS DE LA MOBILISATION À LEURS CÔTÉS DE TOUS LES PARTENAIRES PRÉSENTS DANS NOS QUARTIERS ET NOS VILLES.

C'EST LÀ LE TROISIÈME PRINCIPE DE NOTRE DÉMARCHE, CELUI DU PARTENARIAT.

JE DEMANDE À TOUS CEUX QUI REPRÉSENTENT ICI LES MILIEUX ÉCONOMIQUES, SOCIAUX, ASSOCIATIFS, DE CONTRIBUER, CHACUN DANS LEUR DOMAINÉ, À LA MOBILISATION EN FAVEUR DES PROJETS URBAINS.

LÀ ENCORE, C'EST POSSIBLE, MÊME DANS LES SITUATIONS APPAREMMENT LES PLUS COMPLIQUÉES : LA CHARTE DU LOGEMENT DE MANTES-LA-JOLIE, QUI VISE À MIEUX GÉGER LES ATTRIBUTIONS DES LOGEMENTS, A DÉBOUCHÉ SUR UN CONTRAT-CADRE ASSOCIANTE LA VILLE, L'ETAT, ONZE ORGANISMES HLM ET L'ENSEMBLE DES RÉSERVATIONS DE LOGEMENTS.

JE SUIS, À CET ÉGARD, TRÈS HEUREUX DE CONSTATER COMBIEN EST

30

AUJOURD'HUI PRÉSENTE LA PRÉOCCUPATION DE L'AMÉLIORATION DES LOGEMENTS CHEZ LES ORGANISMES HLM. JE LE DIS AU PRÉSIDENT QUILLIOT, VOUS AVEZ TOUT À FAIT RAISON DE SOUTENIR QU'ON "NE PEUT AMÉLIORER LES VILLES SANS AMÉLIORER LES HLM", ET QUE "LA QUALITÉ HLM EST UN ATOUT POUR LA VILLE".

J'AI PU, LORS DE MA VISITE D'AUJOURD'HUI À CHÂTENAY-MALABRY, FAIRE LE POINT DE LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES ARRÊTÉES PAR MON GOUVERNEMENT LE 8 JUIN DERNIER ET VISITER DES IMMEUBLES HLM où SE FONT DES CHOSES CONCRÈTES POUR L'AMÉLIORATION DE LA VIE QUOTIDIENNE DES HABITANTS.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, JE SAIS QUE LES ORGANISMES QUE VOUS PRÉSENTEZ ICI SOUHAITENT

31

ACCÉLÉRER LE RYTHME DE LA RÉHABILITATION DE LEUR PATRIMOINE. L'ETAT LES Y AIDERÀ COMME IL A VEILLÉ À CE QU'ILS SOIENT EN MESURE D'ASSURER LEUR VOCATION SOCIALE EN DÉCIDANT L'AN DERNIER LE RÉAMÉNAGEMENT DE 100 MILLIARDS DE FRANDS DE LA DETTE PLA. POUR QUE CES EFFORTS TROUVENT LEUR PLEINE EFFICACITÉ, JE VOUS INVITE À INSCRIRE VOS ACTIONS DANS LE CONTEXTE PLUS LARGE QUI NOUS RÉUNIT AUJOURD'HUI.

JE SOUHAITE EN PARTICULIER QUE LES TRAVAUX LOURDS DE RÉHABILITATION SOIENT L'OCCASION SYSTÉMATIQUE D'UNE RÉFLEXION AVEC LES MUNICIPALITÉS POUR QU'ON NE PERDE PAS LA CHANCE QUI S'OFFRE DE CHANGER LE VISAGE NON SEULEMENT DES IMMEUBLES, MAIS DE L'URBANISME DE QUARTIER LUI-MÊME. JE DEMANDE ÉGALEMENT QU'ON S'ASSURE BIEN QUE

LES MUTATIONS SOCIALES QUI DANS CERTAINS CAS ACCOMPAGNENT LES RÉHABILITATIONS S'INSCRIVENT CORRECTEMENT DANS LES PROJETS COMMUNAUX POUR L'ÉQUILIBRE DES QUARTIERS ET L'ACCUEIL DES POPULATIONS DÉFAVORISÉES.

JE VOUDRAIS SALUER ÉGALEMENT L'INITIATIVE QUE VIENT DE PRENDRE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS EN DÉCIDANT D'UN PROGRAMME TRÈS IMPORTANT, SUR SES FONDS PROPRES, EN FAVEUR DE LA POLITIQUE DES VILLES : MOBILISATION DES FILIALES POUR L'ÉLABORATION DE 15 PROJETS DE VILLE, OPÉRATIONS-PILOTE CONCERNANT L'INSERTION ET LA VIE ASSOCIATIVE, TRANSFORMATION DE CENTRES SOCIAUX, RÉHABILITATION DE FOYERS DE JEUNES TRAVAILLEURS, EXPÉRIENCES POUR LE LOGEMENT DES POPULATIONS DÉFAVORISÉES. Monsieur

ROBERT LION, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CAISSE DES DÉPÔTS, ANNONCERA TRÈS PROCHAINEMENT LE DÉTAIL DE CE PROGRAMME.

QUATRIÈME PRINCIPE : CELUI DE L'ETAT-PARTENAIRE. AVEC LES LOIS DE DÉCENTRALISATION, LE RÔLE DE L'ETAT A PROFONDÉMENT CHANGÉ, MAIS IL N'A PAS DISPARU : QU'IL S'AGISSE D'ENSEIGNEMENT, DE POLICE, DE JUSTICE, DE FINANCEMENT DU LOGEMENT, DE REVENU MINIMUM D'INSERTION OU DE BIEN D'AUTRES DOMAINES, SES RESPONSABILITÉS RESTENT IMMENSES DANS LA VIE QUOTIDIENNE DES HABITANTS DE NOS VILLES. MAIS ELLES DOIVENT MIEUX PRENDRE EN COMPTE LA RÉALITÉ DES TERRITOIRES OÙ ELLES S'EXERCENT, S'INSCRIRE DANS LES PROJETS DÉFINIS À L'INITIATIVE DES ÉLUS LOCAUX.

JE LE DIS À L'ENSEMBLE DES MINISTRES PRÉSENTS COMME À CEUX QUI, AU DELÀ DES CONFÉDÉRATIONS SYNDICALES, PRÉSENTENT LES FONCTIONNAIRES : IL Y A DE PROFONDS CHANGEMENTS À OPÉRER SI NOUS VOULONS RÉNOVER LE SERVICE PUBLIC ET IL N'EST PAS DE MEILLEURE MÉTHODE QUE DE PRENDRE COMME FIL DIRECTEUR L'AMÉLIORATION DES SITUATIONS CONCRÈTES, EN LIAISON AVEC LES ÉLUS LOCAUX ET L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES CONCERNÉS. QUE LES ÉCOLES S'OUVRENT SUR LES QUARTIERS ET DEVIENNENT LES SYMBOLES DE LA VIE COLLECTIVE, QUE LES ENSEIGNANTS TRAVAILLENT AVEC LES ASSOCIATIONS, LES PARENTS, LES ÉLUS POUR APPORTER AUX ENFANTS LE SOUTIEN DONT ILS ONT BESOIN, QUE LES AGENTS DES DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES DE L'ÉQUIPEMENT PARTICIPENT CONCRÈTEMENT À L'ÉTUDE

DES CONDITIONS DE LOGEMENT AVEC
CEUX QUI SONT QUOTIDIENNEMENT
CONFRONTÉS À CES PROBLÈMES. JE
SUIS CONVAINCU QUE LES
FONCTIONNAIRES TROUVERONT LÀ
L'OCCASION DE DONNER PLUS DE
RICHESSE À LEUR MÉTIER ET QU'ILS
EN TIRERONT DE PROFONDES
SATISFACTIONS PROFESSIONNELLES.

J'ATTENDS PAS AILLEURS DES PRÉFETS
ET DES SOUS-PRÉFETS QU'ILS
VEILLENT À LA COORDINATION ET À LA
COHÉRENCE DES ACTIONS ENGAGÉES PAR
CHAQUE MINISTÈRE. MONSIEUR LE
MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, VOUS AVEZ
ENGAGÉ UNE AMBITIEUSE POLITIQUE DE
FORMATION DU CORPS PRÉFECTORAL
DANS LAQUELLE LES THÈMES DONT NOUS
PARLONS AUJOURD'HUI SONT BIEN PRIS
EN COMPTE. IL CONVIENT QUE LES
ÉLUS LOCAUX TROUVENT AUPRÈS DES
PRÉFETS DES INTERLOCUTEURS À MÊME

DE FAIRE LA SYNTHÈSE DES DIFFÉRENTES ACTIONS DE L'ETAT.

ENFIN, ET J'EN TERMINERAI PAR LÀ, IL FAUT COMPTER AVEC LE TEMPS, ET POUR CELA IL FAUT GARANTIR LA STABILITÉ DES MOYENS MIS EN OEUVRE PAR DES CONTRATS PLURI-ANNUELS. C'EST AUJOURD'HUI QUE L'ON PEUT APPRÉCIER LES RÉSULTATS DES ACTIONS ENGAGÉES EN 1982-1983, ET LES CONTRATS DE PLAN ETAT-RÉGION DE 1984-1988 ONT, POUR LES OPÉRATIONS DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DES QUARTIERS, CONSTITUÉ UNE BASE INDISPENSABLE À LA CONTINUITÉ DE LA POLITIQUE MENÉE.

POUR LA PÉRIODE 1989-1993, LES CONTRATS DE PLAN ETAT-RÉGION QUI SONT EN TRAIN DE SE CONCLURE, PRÉVOIENT DES MOYENS EN FORTE AUGMENTATION. 25 RÉGIONS, 21 EN MÉTROPOLE ET 4 OUTRE-MER, ONT

RÉPONDU FAVORABLEMENT AUX PROPOSITIONS DE L'ETAT, ET LES MOYENS CONSACRÉS À CETTE POLITIQUE PASSERONT DE 350 MILLIONS PAR AN À ENVIRON 600 MILLIONS PAR AN, NON COMPRIS LES CRÉDITS CONSACRÉS PAR LES VILLES, QUI PERMETTENT À PEU PRÈS DE DOUBLER LES MOYENS. CECI PERMETTRA D'ÉLARGIR LES PROGRAMMES DE 148 QUARTIERS À ENVIRON 350 QUARTIERS.

ET POUR CE QUI CONCERNE LA SEULE RÉGION DE MÉTROPOLE QUI AIT REFUSÉ DE S'ENGAGER SUR CETTE VOIE, QUE MONSIEUR QUILLIOT SOIT ASSURÉ QUE L'ETAT N'ABANDONNERA PAS CLERMONT-FERRAND.

CETTE POLITIQUE CONTRACTUELLE NE DOIT PAS S'ARRÊTER AUX FRONTIÈRE DE LA RÉGION : LES CONTRATS QUE CELLES-CI PASSENT AVEC L'ETAT DOIVENT ÊTRE COMPLÉTÉS ET PRÉCISÉS

PAR DES CONTRATS DE VILLE, C'EST-À-DIRE AU NIVEAU GÉOGRAPHIQUE OÙ SE POSENT VRAIMENT LES PROBLÈMES DONT NOUS VENONS DE PARLER.

JE SOUHAITE QUE, PARMI LES TRAVAUX QU'IL VA ENGAGER, CE CONSEIL NATIONAL S'ATTACHE DE FAÇON TOUT À FAIT PRIORITAIRE À PROPOSER UNE DÉFINITION ET UN CONTENU POUR CES CONTRATS DE VILLE. J'Y VOIS, POUR MA PART, AU MOINS DEUX IMPÉRATIFS : LE PREMIER EST QUE SOIT CLAIREMENT AFFICHÉE LA VOLONTÉ DE SOLIDARITÉ, EN PARTICULIER POUR LE LOGEMENT DES PLUS DÉFAVORISÉS ; LE SECOND EST QUE LES CONTRATS SE SITUENT BIEN AU NIVEAU GÉOGRAPHIQUE PERTINENT POUR TRAITER LES PROBLÈMES, ET QU'ILS SOIENT AINSI L'OCCASION D'UNE AVANCÉE SIGNIFICATIVE EN MATIÈRE DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE.

* * *

TELLES SONT, MESDAMES ET
MESSIEURS, LES ORIENTATIONS QUE JE
PROPOSE POUR CE NOUVEAU CONSEIL
NATIONAL DES VILLES.

REFUSER LA VILLE À DEUX VITESSES,
NE PAS ACCEPTER QU'ELLE REFLÈTE ET
AMPLIFIE LES DISPARITÉS SOCIALES,
ÉCONOMIQUES ET CULTURELLES
CONSTITUE UN ENJEU IMMENSE. ET
NOUS SENTONS BIEN EN CETTE ANNÉE
DU BICENTENAIRE DE LA RÉVOLUTION
FRANÇAISE QUE NOTRE SOCIÉTÉ DE LA
FIN DU XX⁰ SIÈCLE SERA JUGÉE EN
BONNE PARTIE À SA CAPACITÉ À
INSCRIRE DANS LE TERRITOIRE DE NOS
VILLES, OÙ RÉSIDENT DÉSORMAIS 4
FRANÇAIS SUR 5, LA DEVISE DE LA
RÉPUBLIQUE. COMMENT PARLER DE
LIBERTÉ, D'ÉGALITÉ OU DE

**FRATERNITÉ DANS DES VILLES
MARQUÉES PAR L'EXCLUSION ?**

**NOS VILLES DOIVENT ÊTRE AU
CONTRAIRE, DANS L'EUROPE DE
DEMAIN, À LA FOIS LE MOTEUR DU
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LA
MARQUE DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE.**

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A
FAIT DE CET OBJECTIF UN DES GRANDS
PROJETS DE SON SEPTENNAT. MON
GOUVERNEMENT EST DÉTERMINÉ À
DONNER AU PAYS LES MOYENS DE CETTE
AMBITION.**

**JE SOUHAITE QUE LE CONSEIL
NATIONAL DES VILLES CONTRIBUE DE
FAÇON IMPORTANTE AU SUCCÈS DE
 CETTE ACTION.**